

74

Commission permanente Séance du 10 juillet 2023



Rapporteur : M. MARCHAND

48222

23 - Culture

Prix Ados 2022-2023 - Attribution du Prix Auteur et des Prix Créateurs - Lancement de l'édition anniversaire 2023-2024

Le lundi 10 juillet 2023 à 14h02, les membres du Conseil départemental, régulièrement convoqués par M. CHENUT, Président, se sont réunis dans les locaux de l'Assemblée départementale, sous sa présidence.

Au moment du vote de la présente délibération,

Etaient présents : Mme ABADIE, Mme BIARD, Mme BILLARD, M. BOHANNE, M. BOURGEOUX, Mme BOUTON, Mme BRUN, M. CHENUT, M. COULOMBEL, Mme COURTEILLE, M. DE GOUVION SAINT-CYR, M. DELAUNAY, M. DÉNÈS, Mme DUGUÉPÉROUX-HONORÉ, Mme FAILLÉ, Mme FÉRET, M. GUÉRET, Mme GUIBLIN, M. GUIDONI, M. HERVÉ, M. HOUILLOT, Mme KOMOKOLI-NAKOAFIO, M. LAPAUSE, Mme LARUE, Mme LE FRÈNE, M. LE GUENNEC, Mme LEMONNE, M. LENFANT, Mme MAINGUET-GRALL, M. MARCHAND, M. MARTIN, M. MARTINS, Mme MERCIER, Mme MESTRIES, M. MORAZIN, Mme MORICE, Mme MOTEL, M. PAUTREL, M. PERRIN, M. PICHOT, Mme ROCHE, Mme ROGER-MOIGNEU, Mme ROUSSET, Mme ROUX, Mme SALIOT, M. SALMON, M. SOHIER, M. SORIEUX, M. SOULABAILLE, Mme TOUTANT

Absents et pouvoirs : M. BRETEAU (pouvoir donné à Mme FÉRET), Mme COURTIGNÉ (pouvoir donné à M. LE GUENNEC), M. LE MOAL (pouvoir donné à Mme ABADIE), Mme QUILAN (pouvoir donné à M. SOULABAILLE)

Après épuisement de l'ordre du jour, la séance a été levée à 16h45.

La Commission permanente

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L. 3211-2 ;

Vu la délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs à la Commission permanente ;

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 10 février 2023 relative à l'adoption du budget primitif ;

Exposé :

L'édition 2022-2023 correspond à une année en présentiel des temps forts du Prix, ainsi qu'à une participation en continu tout au long de l'année des ados et structures.

La crise sanitaire a par ailleurs encouragé le développement d'initiatives numériques du Prix Ados et tend vers des propositions créatives en ce sens.

Dans un contexte de réflexions autour des pratiques de lectures des adolescent.es et des prix littéraires, la Médiathèque d'Ille-et-Vilaine a pu bénéficier durant cette année scolaire de la contribution de Louise BOUT, stagiaire de licence professionnelle "métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles - parcours livre et lecture".

Par ailleurs, une délégation de cinq agentes du Département d'Ille-et-Vilaine a pu se rendre dans le cadre de l'accréditation du Département d'Ille-et-Vilaine au dispositif Erasmus+ à la foire du livre de Bruxelles du 30 mars au 1^{er} avril. Cette mobilité a permis la rencontre d'autres acteurs de prix littéraires inclusifs pour adolescent.es afin d'enrichir les pratiques breilliennes.

Édition 2022-2023 du Prix Ados :

Une rencontre à mi-parcours : Une rencontre organisée par les partenaires s'est tenue aux Champs Libres à Rennes le 9 février dernier et a réuni 383 adolescent.es du département et leurs accompagnateur.rices.

Trois auteur.es de la sélection, Cécile ALIX (A(ni)mal, éditions Slalom), Florence MEDINA (Ni prince, ni charmant, éditions Magnard jeunesse) et Jean-Christophe TIXIER (Guilty T1, éditions Rageot) ont répondu aux questions des adolescent.es. La rencontre a été suivie d'une séance de dédicaces.

La remise des Prix Ados Auteurs et Créateurs :

La remise des prix 2022-2023 s'est déroulée le 7 juin 2023 aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine en présence de Mme TONON, Conseillère municipale aux musées, à la lecture publique et aux cultures ludiques à la Ville de Rennes et de M. LE GUENNEC, Conseiller départemental délégué aux relations institutionnelles, aux archives et au patrimoine, à la mémoire et aux relations avec le monde combattant, à l'évènementiel.

L'après-midi a rassemblé 150 participant.es. Cet évènement s'est déroulé comme suit :

- Visite libre de l'exposition des œuvres du Prix Ados Créateurs,
- Médiation du Prix Ados sonore et présentation du format dématérialisé sur la plateforme Eole,
- Distribution d'un chèque culture de 15 € par adolescent.e participant.e (à parité Ville de Rennes et Département d'Ille-et-Vilaine) soit un montant de 1 155 €,
- Rencontre avec trois auteur.rices de la sélection 2022-2023 : animée par M. Xavier DOLLO, en présence de Mme Estelle FAYE, l'autrice du roman L'arpenteuse de rêves, Mme Véronique DELAMARRE, l'autrice du roman Terres interdites et M. Jean-Luc MARCASTEL, auteur du roman L'agence Lovecraft T1.
- Annonce et remise du Prix Ados Auteur à Mme Estelle FAYE par Mme TONON et M. LE GUENNEC,
- Annonce des lauréat.es et remise des Prix Ados Créateurs dans la catégorie structures et dans la catégorie individuelle par Mme TONON et M. LE GUENNEC,
- Goûter offert aux participant.es,
- Séance de dédicace avec les trois auteur.es invités.

L'attribution des prix :

1- Prix Ados Auteur

782 collégien.nes âgé.es de 13 à 15 ans ont voté en ligne pour désigner leur roman préféré. Grâce à l'implication des professeurs documentalistes et des bibliothécaires du département, le nombre de structures participantes dans tout le département est en hausse, même si la mobilisation des jeunes est légèrement en baisse par rapport à l'édition précédente (809 votes en 2022). En 2023, on décompte plus de 55 structures dont 19 bibliothèques, 35 collèges et une librairie contre 39 structures lors de l'édition précédente 30 collèges (27 en 2020-2021) 9 bibliothèques (7 en 2020-2021) et témoigne d'un nombre croissant d'établissements relais du Prix.

C'est l'autrice Mme Estelle FAYE qui a été récompensée pour son roman L'arpenreuse de rêves sorti aux éditions Rageot, livre de littérature de l'imaginaire. Une dotation à parité de 1 000 € de la part du Département et de 1 000 € de la part de la Ville de Rennes est attribuée à la lauréate Mme Estelle FAYE.

2- Prix Ados Créateurs

Ce dispositif Prix Ados Créateurs a impliqué cette année 10 structures dont 9 collèges du département, ainsi qu'une bibliothèque : 141 adolescent.es participant.es. Si ces chiffres sont en baisse par rapport à l'édition précédente, les œuvres réalisées représentent toujours une grande diversité de la production des jeunes : œuvres numériques, plastiques ou littéraires.

Le jury était composé du personnel de la Médiathèque départementale ainsi que les partenaires et co-organisateurs du Prix Ados.

Dans la catégorie « structure » :

- Le premier prix a été attribué au collège Marie Curie de Laillé pour une série d'œuvres sous forme de petites boîtes sur toute la sélection du Prix Ados dont la dotation était de 20 chèques culture de 15 € soit 300 € pour l'achat d'ouvrages ou de matériel de création,
- Le second prix a été attribué au collège Noël du Fail de Guichen dont la dotation était de 15 chèques culture de 15 € soit 225 € pour l'achat d'ouvrages ou de matériel de création,
- Le troisième prix a été attribué au collège Jacques Prévert de Romillé dont la dotation était de 10 chèques culture de 15 € soit 150 € pour l'achat d'ouvrages ou de matériel de création.

Dans la catégorie « individuelle » et « petits groupes » :

- Le premier prix a été attribué à Lucie du collège Pierre-Olivier Malherbe de Châteaubourg dont la dotation était de 3 chèques culture de 15 € soit 45 €,
- Le second prix a été attribué à Valentine du collège Saint Joseph de Pipriac dont la dotation était de 2 chèques culture de 15 € soit 30 €,
- Le troisième prix a été attribué ex-aequo à Lina du collège Pierre-Olivier Malherbe de Châteaubourg, à Clément et Nathan du collège Pierre-Olivier Malherbe de Châteaubourg, et à Emma et Zélie du collège Saint Joseph de Pipriac dont la dotation était de 1 chèque culture chacun de 15 € soit 75 €.

Soit une dotation totale de 825 € en chèques culture, achetés en 2022 et 2023 sur la ligne 011-313-6238 (P122).

Pour l'édition 2022-2023, aucune demande de financement sur projet n'a été déposée par une structure participant au Prix Ados Créateurs.

Édition 2023-2024 :

Lors de la remise du Prix Ados 2022-2023, le nouveau visuel et la sélection des ouvrages pour le Prix Ados 2023-2024 ont été présentés, lançant ainsi l'édition anniversaire des 30 ans du Prix Ados Rennes / Ille-et-Vilaine.

Décide :

- d'attribuer une somme de 1 000 € au titre du prix Ados Rennes / Ille-et-Vilaine à l'autrice Mme Estelle FAYE pour son roman L'arpenreuse de rêves (Editions Rageot 2022).

Vote :

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

En conséquence, la délibération est **adoptée à l'unanimité**.

Transmis en Préfecture le : 11 juillet 2023

ID : CP20231541

Pour extrait conforme